

LACS DES 15 SOLS SAISON 2021

Tel Fine Gaule : 06 75 80 82 03

Site : <http://www.finegauleblagnac.fr>

Espace adhérents:

Voir tampon au dos de votre carte de pêche

Cotisation Annuelle 40€ Carte journalière 5€

Demi-tarif pour les moins de 16ans

Demi -tarif pour les conjoints

Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans accompagnés d'un adulte ayant sa carte en cours de validité. Autorisation pour une canne de 5ml maximum sans moulinet.

Assurance responsabilité civile obligatoire.

Toute action de pêche, écrevisses comprises, est soumise à l'obtention de la carte annuelle ou journalière. Les contrôles sont effectués par le garde et les responsables désignés par le Conseil d'Administration.

PECHE A LA TRUITE 10€

10 TRUITES LE SAMEDI ILLIMITE LE DIMANCHE.

Pêche interdite jeudi après-midi, dans le lac où le lâcher de truites aura lieu.

Tout pêcheur hors association peut, une fois par an, participer à un lâcher de truites pour 20€.

Casse-croûte uniquement le samedi matin à 07h30

Places numérotées par tirage au sort, amorçage autorisé sauf asticots, une canne le samedi et deux le dimanche. Cuillères interdites le week-end des lâchers.

Début de pêche le samedi matin après le premier coup de pétard. Au second coup de pétard possibilité de changer de poste.

Un pêcheur qui a pris 10 truites doit quitter son poste.

Date des lâchers de truites pour 2021

16 et 17 janvier

30 et 31 janvier

13 et 14 février

27 et 28 février

13 et 14 mars

20 et 21 novembre

04 et 05 décembre

18 et 19 décembre

Manifestations annuelles

Concours de Blancs

Le samedi 29 mai

Le samedi 14 août trophée du ragondin

Le samedi 25 septembre jour de fête de Blagnac à confirmer

Un trophée jeunes est envisagé à finaliser

Places numérotées, amorçage 8h15, pêche 8h30-11h00

Une canne, un hameçon, amorçage et appâts libres

Fouillis et vers de vase interdits

Inscription deux semaines avant impératif

Pêche au feeder interdite

Concours de Nuit

La date est non déterminée à ce jour.

Places numérotées, appâts libres, 2 cannes par pêcheur

Inscription deux semaines avant impératif

Pêche au feeder interdite.

Fouillis et vers de vase interdits

Assemblée Générale

Prévue le dimanche 19 décembre

Pêche aux carnassiers

Les dates d'ouverture et fermeture seront déterminées par le bureau ultérieurement.

Taille des carnassiers

Brochet = 50cms Sandre=50cms Black Bass=35cms

2 carnassiers maximum par jour

Généralités

3 Cannes par pêcheur

Le poste de pêche ne doit pas excéder 10 mètres dans le même lac.

Interdiction de pêcher dans deux lacs différents

Interdiction de pénétrer dans l'eau pour pêcher

La pêche est autorisée suivant les horaires affichés au club house.

Pêche de nuit interdite sauf accord préalable

Les carpes doivent systématiquement être remises à l'eau.

Hameçons sans ardillons obligatoires au carpodrome.

LES LACS SONT A TOUS

Veillez à leur conserver un aspect propre et bien tenu pour le plaisir de tous.

Le portail doit impérativement être refermé après votre passage.

En cas de problème, voir le garde ou les membres du bureau.

Toute personne ne respectant pas le règlement sera priée de quitter le lieu de pêche. En cas de récidive, une mesure d'exclusion définitive pourra être envisagée.

Il est précisé que toute personne qui, par ses propos ou son attitude, discréditerait l'association ou troublerait l'ordre public, se verrait exclue de l'association.

Le bureau se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter, en cours d'année, des modifications au règlement.